



Conseil Général de la Vienne
Hôtel du Département
Place Aristide Briand
B.P. 319
86008 POITIERS Cedex
Tél : 05.49.55.66.00

Formulaire de demande de Subvention d'investissement

NATURE DE LA DEMANDE

- Action sociale, Solidarité, Insertion et Personnes handicapées
- Tourisme et Projets structurants
- Développement économique, Coopération Internationale et Sécurité Civile
- Agriculture et Ruralité
- Routes, Prospective et Innovation
- Enseignement, Université, Recherche et Transports
- Aménagement du Territoire, Logement et Nouvelles Technologies
- Environnement, Qualité de Vie, Développement Durable
- Bâtiments
- Jeunesse et Sports, Culture, Patrimoine et Vie associative

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION :

Date d'arrivée : N° Tiers :
N° Dossier : N° Dossier associé :
Instructeur :

- ⇒ Programme d'Aide au développement des communes ⇒ Autres
- ⇒ Projets structurants
- ⇒ Collectivités situées dans le périmètre du centre pénitentiaire de Vivonne (majoration de subvention)

INTITULE DU PROJET :
.....
.....
.....

1 - IDENTIFICATION DU DEMANDEUR - MAITRE D'OUVRAGE :

Nom de la collectivité, de l'association, de l'organisme :
.....

Adresse complète :
.....

Statut juridique ⁽¹⁾ :

N° d'identification :
(SIREN, SIRET, INSEE, MSA, code APE...)

N° de téléphone : / / / / / N° de fax : / / / / /

Adresse courriel :@.....

Responsable du projet :
.....

2 - IDENTIFICATION GEOGRAPHIQUE DU PROJET :

Commune : Pays :
Canton :
Communauté de communes :

⁽¹⁾ un établissement public de coopération intercommunal, consulaire, autre public, association loi 1901, particulier, établissement bancaire, autre privé...

Fait à :
Le :

Signature et cachet :

LE PLAN DE FINANCEMENT :

DEPENSES	Montant en €	RECETTES	Montant en €	%
		- Fonds européens - Etat : - FNADT - DGE - DDR - Autre (ministère) - Région : - CRDD - FRIL - Département - Communautés de cnes ou d'agglomération - communes - Autofinancement : - emprunt : - fonds propres : - Autres (à préciser) :		
TOTAL HT		TOTAL *		
TVA				
TOTAL TTC		TOTAL GENERAL		

* le total des recettes doit nécessairement correspondre au montant total des dépenses HT ou TTC selon la récupération ou non de la TVA

RECUPERATION DE LA TVA

oui

non

partiellement (indiquer les dépenses ou postes concernés) :

.....

.....

.....

PIECES A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION D'UN DOSSIER A DEPOSER EN DEUX EXEMPLAIRES

	Collectivité territoriale	Association ou Etablissement privé	Particulier
- Courrier de demande de subvention	✓	✓	✓
- Formulaire de demande de subvention	✓	✓	✓
- Délibération de la collectivité compétente (enregistrée en Préfecture) adoptant le projet et arrêtant les modalités de financement	✓		
- Délibération du Conseil d'Administration		✓	
- Notice explicative décrivant le projet	✓	✓	✓
- Dossier technique comportant : plan de situation, plan de masse, plan état actuel, plan état futur (plans coupés, façades, photographie, croquis, perspectives d'insertion), études préalables le cas échéant	✓	✓	✓
- Devis descriptifs et estimatifs, présentés par postes de compétences (totalisés sur le formulaire) faisant apparaître le montant HT des honoraires	✓	✓	✓
- Plan de financement	✓	✓	✓
- Echancier des travaux	✓	✓	✓
- Relevé d'identité bancaire		✓	✓
- Si le demandeur ou le maître d'ouvrage est une association : statuts de l'association, déclaration d'enregistrement des statuts en Préfecture, liste de la composition du bureau, bilan du dernier exercice comptable et prévisionnel de l'année en cours		✓	
- Si le maître d'ouvrage est une entreprise : bilans comptables et comptes de résultat des deux derniers exercices, prévisionnel de l'année en cours		✓	

Selon la thématique de l'aide, la composition du dossier type doit être adaptée en fonction de la nature de la demande (se reporter au guide des aides aux communes).

INFORMATIONS GENERALES :

- ✧ Les demandes de subvention pour l'année N doivent être déposées avant le 31 octobre de l'année N - 1
- ✧ Les subventions seront accordées sauf quelques exceptions sur le coût HT des travaux
- ✧ Les subventions accordées au titre du PADDC ne sont pas cumulables avec la DGE
- ✧ Les projets retenus dans le cadre de Contrats de Développement ne peuvent pas bénéficier des aides du PADDC pour la même opération
- ✧ Le Maître d'ouvrage doit apporter un financement minimum de 20 % du coût HT de l'opération
- ✧ Une collectivité qui sollicite une subvention d'investissement doit détenir la compétence pour agir dans le domaine concerné